**Projet de Discours pour le 20 mars 2021 à Brive**

Citoyens, Citoyennes, Chers amis, Camarades,

La **Fédération Corrézienne de la Libre Pensée** vous salue et vous apporte son soutien dans le combat unitaire contre les menées liberticides du gouvernement.

Depuis le début du quinquennat, on assiste à une précipitation des attaques contre les grandes lois fondatrices de la république comme en témoignent le vote en urgence de la loi « sécurité globale », et du projet de loi sur le «  séparatisme ».

L’ensemble du socle de notre république laïque et démocratique est frgilisé.

**Il y a un an** le Président de la république annonçait le confinement de tout le pays en instaurant un « **état d’urgence**» *dit sanitaire*, pour soit disant lutter contre la pandémie.

**Son discours** au « *ton guerrier contre le virus*» ne peut pas nous faire oublier que c’est lors d’un conseil des ministres extraordinaire (doublé d’un conseil de défense) réuni le samedi 29 février 2020 et censé s’occuper de la pandémie, que la décision d’utiliser l’article 49ter a été prise pour faire passer en force au parlement la contre-réforme des retraites, pourtant contestée par l’ensemble des organisations syndicales.

**Où était la priorité du gouvernement ?** La pandémie ?

**Et bien NON**, c’était : comment trouver le moyen de faire passer en force la destruction de notre système de retraite conquis depuis 1945 ?

Dans son discours, le président Macron a utilisé à plusieurs reprise la métaphore «  *nous sommes en guerre !*» : **était-ce vraiment contre la pandémie que la guerre était déclarée ?**

En effet, aujourd’hui, après un an de gestion erratique et chaotique de la crise, il serait vain de chercher une quelconque cohérence sanitaire. Les dernières palinodies du 1er sinistre Castex sur les vaccins et leurs « confineries » en sont hélas la démonstration d’un spectacle qui ne fait plus rire. (*Il est temps que les professionnels du spectacle puissent reprendre leur activité et nous élève dans le partage culturel*).

Par contre, **concernant la dérive autoritaire,** la fuite en avant vers une société liberticide, adossée aux violences policières,  **là,** (*mes chers camarade*s,) **il y a plus qu’une cohérence**: cela ressemble à un véritable programme politique de destruction des fondements de la république, de la démocratie et des libertés collectives et individuelles.

Alors, **Où est la priorité du gouvernement ? Est-ce la gestion de la crise sanitaire ?** On peut sérieusement en douter

Dans l’appel à la manifestation d’aujourd’hui, nous avons écrit: **Le basculement vers un état autoritaire et policier n’est-il pas en train de s’opérer sous nos yeux, par la combinaison de la proposition de loi « *Sécurité globale* » et du projet de loi sur *« le séparatisme* » ?**

Poser la question c’est y répondre.

Camarades, ne nous y trompons pas !

**C’est la peur panique qui obsède le pouvoir** et c’est pourquoi sur tous les fronts, il s’en prend aux libertés, à travers la loi dite « ***Sécurité globale*** », la loi dite « ***Séparatisme*** », et les trois décrets permettant un fichage généralisé des militants, notamment syndicaux.

Il est clair que ces deux textes législatifs se combinent, s’articulent et se complètent en vue de remettre en cause l’ensemble des acquis démocratiques et républicains, en s’attaquant directement à la *liberté d’information* (loi de 1881), la liberté de manifestation, *la liberté syndicale* (loi de 1884), à la *liberté d’association* (loi de 1901), *à la liberté d’enseignement* (loi de 1882), *à la liberté de conscience* et à la *séparation des Eglises et de l’Etat* (loi de 1905).

**Tout l’édifice des libertés démocratiques, bâti depuis plus de deux cents ans, qui est profondément menacé.**

**C’est bien la peur panique de « l’explosion sociale »** *comme le disent certains éditorialistes,* qui obsède le pouvoir.

Cet emballement législatif sécuritaire se déroule sur la toile de fond de l’accroissement des violences policières à l’origine de nombreuses mutilations et gardes à vue abusives depuis 2018.

Dans le même mouvement l’exécutif a intercalé entre ces deux projets de loi, 3 décrets publiés le 2 décembre 2020, qui modifient le ***Code de sécurité intérieure*** (CSI) afin de permettre un fichage généralisé des militants sur la base de leurs « *opinions politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou [de] l’appartenance syndicale*».

Camarades, nous le savons bien : **La première des libertés est la liberté de conscience, la deuxième, celle de la liberté d’opinion et d’expression, la troisième, celle de la liberté d’association.**

**Ces trois libertés fondamentales sont insidieusement remises en cause** depuis des années et très gravement par Emmanuel Macron.

Une véritable police de la pensée se met en place comme le montre la campagne délirante contre un pseudo « *islamo-gauchisme* » et la chasse aux sorcières engagée par Mme Vidal à l’université.

**A-t-on encore le droit de manifester aujourd’hui ?** La question se pose. **Pourtant le droit de manifester c’est ce qui permet à la liberté de s’exprimer !**

Déclaration des droits de l’homme sur la liberté d’opinion.

 Art. 10 *: « Nul de doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l’ordre public établi par la loi »*

Art. 11 *« La libre communication des pensées et des opinions est un droit les plus précieux de l’homme …*»

La brutalité des violences de l’Etat policier, contre la jeunesse, les Gilets jaunes, les syndicalistes devient quotidienne.

**On assiste à une véritable terreur contre la population**. **On est fiché, surveillé, encadré, nassé, arrêté, embastillé sous n’importe quel prétexte.** C’est la lettre de cachet permanente et les Bastilles sont pleines.

**Ils veulent encadrer les associations**, et leur dit quoi faire et comment faire en permanence.

**La Libre Pensée** été reçue place Beauvau sur la loi dite «*Séparatisme*». On nous a expliqué que toutes les associations (*un million et demi quand même!)* allaient être désormais être inspectées, les reçus fiscaux analysés, les finances contrôlées.

**Sur tous les fronts, à travers les lois proposés, c’est la société sous surveillance, sans cesse contrôlée.**

Mais pour cacher le projet liberticide, on assiste à la mise en place d’un rideau de fumée. Si cela ne passe pas l’article 24 d’une loi, ils veulent le faire passer par l’article 18 d’une autre. On nous a dit « *on va réécrire l’article 24 pour l’adoucir* ». Résultat : Le projet du Sénat est pire que celui initialement proposé par le gouvernement.

Camarades,

Cette peur panique qui obsède le gouvernement le pousse à faire « une  guerre préventive contre son propre peuple ».

- Comment comprendre et accepter qu’en pleine crise sanitaire, il continue à fermer des lits hospitaliers y compris des lits de réanimation?

- Comment comprendre et accepter qu’il s’en prenne à la jeunesse en les empêchant d’étudier, en profitant de la crise sanitaire pour accélérer la destruction du BAC ?

- Comment comprendre et accepter qu’il s’en prenne à la recherche (*la loi LPR est passée en catimini alors que tout le monde universitaire et de la recherche y était opposé*), en décidant des coupes sombres dans le financement de l’institut pasteur ?

- Comment comprendre et accepter que dans le moment présent sa priorité reste la remise en cause des droits des chômeurs qui verront leurs indemnités se réduire à compter du 1er juillet prochain ?

- Comment comprendre et accepter qu’au prétexte de la crise sanitaire, au moment où je vous parle, pas moins de 25 ordonnances de dérèglementation du droit du travail ont été prises par le gouvernement Macron ?

Et bien sur, derrière une mise en scène orchestrée par les medias, rythmée par des statistiques mensongères qui disent tout et leur contraire, tout se passe en sous main, comme si de rien n’était et les restructurations prévues de longue date se précipitent (*Ah la belle aubaine que cette crise sanitaire*!) : licenciements, fermetures d’usines, fermetures de sites, délocalisations …démantèlement d’EDF, décrets de la loi Dussopt (aout 2019) abrogeant les accords locaux des collectivités locales sur le temps de travail … (la liste est trop longue,)

Alors nous sommes là, parce que personne ne peut accepter toutes ces attaques.

**Nous n’acceptons** pas la remise en cause de la liberté d’association garantie par la loi de 1901. **Personne ne peut l’accepter !**

**Nous n’acceptons** pas la remise en cause de la loi de 1905, qui garantie depuis plus de 115 ans la concorde civile dans notre pays. **Personne ne peut l’accepter !**

La **Libre Pensée** constate, que quasiment personne ne veut de ce texte, ni les associations laïques historiques (**Libre Pensée, Ligue de l’Enseignement, Ligue des Droits de l’Homme**), ni les **associations de défense des Droits de l’Homme** et de **lutte contre le racisme**, ni les **syndicats ouvriers**, ni même **les cultes** qui se méfient, avec raison, des mesures répressives et de contrôles accrues. La plupart des **Obédiences maçonniques** sont aussi en opposition.

La résistance est là car tout le monde dans notre pays est, pour une raison ou une autre contre ces lois, liberticides.

Contre les décrets généralisant le fichage des militants plus de **2000 syndicalistes** (***CGT, FO, Solidaires, SU, CNT***) ont signé l’appel pour leur abrogation. **Ils ont raison et il faut les soutenir**.

**La résistance est là pour ne pas les laisser continuer à nous** berner, y compris avec leurs échéances électorales qu’ils vont sortir du chapeau.

**Ne les laissons pas faire !**

Le monde du spectacle avec leurs organisations syndicales, s’est mobilisé dans tout le pays en occupant leur lieu de travail, les théâtres pour exiger l’ouverture des lieux de culture. **Ils ont raison et nous les soutenons totalement.**

Camarades,

**Pour conclure**, puisque le Président de la République a volontairement voulu jouer sur les symboles …: *en effet : et* ***Quels symboles !***

* c’est le 9 décembre (*date anniversaire de la loi de 1905*) qu’il a présenté la loi sur le séparatisme qui dénature la loi de 1905 ;
* c’est le 2 décembre qu’ont été publiés les 3 décrets sur le fichage généralisé pour délit d’opinion. (*Date anniversaire (1804) du sacre de Napoléon Bonaparte comme Empereur et aussi date anniversaire du coup d’Etat de Louis Napoléon (1851) et la proclamation comme empereur de Napoléon III (dit le petit par Victor Hugo) en 1852 !)*

Pour notre part, à la **Libre Pensée**, pour rester sur notre terrain nous avons nous aussi des références historiques (qui ont un caractère symbolique)

Alors aujourd’hui, nous retenons celui qui nous tient tous à cœur, je veux parler de la Commune de Paris : **il y a 150 ans, le 18 mars 1871, une insurrection du peuple a réussit à installer gouvernement de la Commune de Paris.**

Alors ne lâchons rien, et tous ensemble : **Exigeons**

**le Retrait de la loi "sécurité globale"**

**le retrait de la loi « séparatisme »**

**l’abrogation des décrets du 2 décembre d’extension du fichage**

**la levée de l’état d’urgence.**

Prenons date : « **Tant que ces textes liberticides ne seront pas abandonnés, nous défendrons sans relâche nos libertés**».

*Merci de m’avoir écouté.*

*Ivan Trime - Président de la Fédération de la Libre Pensée de la Corrèze*

*Le 20 mars 2021 Brive*